

SAINT-GERMAIN-DES-ESSOURTS



PEU D'EXPOSANTS

Dimanche 14 mai, la foire à tout organisée par le comité des fêtes de Saint-Germain-des-Essourts n'a pas atteint la barre des 5 exposants. La météo, peu clémente, n'a pas incité à déballer dans la commune, ce qui n'a pas empêché les chineurs de s'y rendre. Le vendredi a réuni les joueurs de dominos dans la salle des fêtes de la commune.

CATENAY



BOIS HÉROULT... SUBVENTIONS, SÉCURITÉ ET RÉFORME SCOLAIRE

Édouard de Lamaze fait le point

Lors de la cérémonie du 8 mai, le maire Édouard de Lamaze, profitait du déplacement des Héroldiens pour les informer sur les dossiers en cours. Être le premier pour avoir les meilleures subventions. L'élu annonça l'avis favorable que la commune a obtenu sur l'aire de mise en valeur du patrimoine, mais cet avis favorable ne s'adresse pas uniquement à la commune. Chaque particulier peut remplir un dossier lors d'un aménagement et obtenir, tout comme la commune, une subvention pouvant aller jusqu'à 80 %. La commune ayant été retenue pilote en ce domaine, le maire insiste sur le fait que présenter un dossier le premier est un grand avantage. Puis, autre satisfaction pour la municipalité : une subvention accordée par Bruxelles afin d'obtenir une aide pour les réfections des chemins ruraux et des haies communales, sans perdre pour autant l'objectif d'y ajouter l'acquisition du matériel nécessaire pour ces entretiens. L'avis favorable a été donné et Bois Héroult aura bien cette subvention que personne n'ose demander à l'Europe.

Autre point, la sécurité, qui n'est pas oubliée dans ce petit village. Le maire ne veut pas attendre qu'il y ai un ou plusieurs morts pour intervenir. C'est ainsi que dans un



L'élu a profité du 8 mai pour communiquer sur certains points

virage particulièrement dangereux avec un ravin en contre bas, la demande d'installation d'une glissière en bois est en cours. Quant au virage face à l'église cette portion de route mérite réflexion avec, pourquoi pas, une zone à

30 km/h et la pose d'un ralentisseur à titre expérimentale pour 3 mois. Enfin il apporta quelques précisions sur la réforme scolaire, notant que le SIVOS a reporté son application à la rentrée 2014, signalant au passage que le

conseil général ne changera rien sur les transports scolaires, ce qui pourrait poser des problèmes d'horaire aux parents pour leur emploi du temps.